

Question de M. André Frédéric au ministre de la Justice sur "le palais de justice de Verviers"

André Frédéric (PS): Selon des informations en provenance du monde judiciaire verviétois, l'achat par la Régie des Bâtiments des locaux sis au rez-de-chaussée du bâtiment T.Palm pour accueillir les services du Palais de Justice serait reporté à l'année 2016. En effet, selon les mêmes sources, le SPF Justice tarderait à valider les plans, élément indispensable pour que la Régie des Bâtiments puisse finaliser la transaction. Face à ces tergiversations, je ne peux vous cacher mon inquiétude. Comme l'inspection des finances avait marqué son accord, il était donc tout à fait envisageable et même souhaitable que ce dossier soit réglé avant le 31 décembre 2015.

Pouvez-vous clarifier le planning de la mise à disposition de ces locaux pour que l'exercice de la justice puisse se faire dans des conditions optimales à Verviers?

Koen Geens, ministre: Les plans ont été validés moyennant quelques observations. Nous sommes en train d'établir les plans du mobilier afin d'en tenir compte pour l'implantation des câblages. En ce qui nous concerne, le dossier est bien avancé. Il y a un mois, je m'étais déjà informé auprès de la Régie des Bâtiments concernant le calendrier des travaux. J'avais alors appris que l'achat était prévu pour ce mois-ci et la mise à disposition pour la fin 2016, de manière à ce que le déménagement puisse avoir lieu au début de 2017. Si ce planning a été modifié, je ne suis pas au courant. Je vais donc m'en informer auprès de mon collègue chargé de la Régie des Bâtiments.

André Frédéric (PS): Si je reprends la réponse que m'avait faite votre collègue Jambon le 6 janvier dernier, il expliquait qu'il ne manquait que quelques semaines pour finaliser le dossier. On se retrouve un an plus tard sans que rien ne soit concrétisé. Je peux comprendre qu'il faille des démarches administratives et des plans mais je vous demande d'être très attentif car sans cette disponibilité matérielle, il va devenir impossible d'exercer la justice à Verviers. Ce serait inacceptable.